

**QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session spéciale du conseil municipal tenue le 14 septembre 2007

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)

Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (District 2)

Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (District 3)

Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (District 4)

Est aussi présent:

Jacques Leblond, Directeur général

Absences motivées :

Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

René Morin, conseiller, District des Lacs (District 6)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

La séance spéciale débute à 12h20

2007-MC-R389 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par la conseillère Suzanne Pilon

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du 14 septembre 2007 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**2007-MC-R390 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR
CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention de 35 000\$, pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a également budgété une somme de 150 000\$ provenant en partie du programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour la pose d'enrobé bitumineux ou l'épandage d'un traitement de surface sur la rue Denis qui a été réalisé en partie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley a procédé au lancement d'un appel d'offres pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaire à la confection d'un traitement de surface double pour la réalisation de ces projets;

Le 14 septembre 2007

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu à 11 h le vendredi 14 septembre 2007, heure et date de la clôture de l'appel d'offres, 3 propositions;

CONSIDÉRANT l'analyse des différentes soumissions et la recommandation du directeur des Services techniques;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil accorde à FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC., plus bas soumissionnaire conforme le contrat pour la réalisation de travaux soit, la mise en place d'un traitement de surface double sur une distance approximative de 850 mètres linéaires sur le chemin Denis et sur une distance approximative de 500 mètres linéaires sur les chemins Bouchette/Commandeur le tout, pour la somme de 98 314,08 \$ taxes incluses;

QUE le financement des travaux dans le secteur Bouchette/Commandeur soient assumées par la subvention de 35 000\$, pour l'amélioration du réseau routier municipal et que le financement des travaux à faire sur le chemin Denis soit assumé par le solde des montants prévus de 150 000\$ provenant en partie du programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence.

Adoptée à l'unanimité

2007-MC-R391 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

IL EST

UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la session spéciale du conseil municipal du 14 septembre 2007 soit close à 12h43.

Adoptée à l'unanimité

Stephen C. Harris
Maire

Jacques Leblond
Directeur général